

## EDF LANCE UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR AIDER LES FRANÇAIS A REMPLACER LEUR CHAUDIERE AU FIOUL PAR UNE POMPE A CHALEUR

Parce que l'avenir est à l'électricité décarbonée dans les logements chauffés aux combustibles fossiles, EDF lance une prime « Coup de pouce » exceptionnelle pour aider les ménages français à remplacer leur chaudière au fioul par une pompe à chaleur<sup>1</sup>. EDF abondera à hauteur de 50 % la prime « Coup de pouce économie d'énergie » mise en place par le gouvernement pour les ménages qui font le choix d'une pompe à chaleur. L'aide globale ainsi versée par EDF s'élèvera à 4 500 € pour les ménages les plus modestes<sup>2</sup> et à 3 000 € pour les autres ménages.

Pour aller plus loin dans le soutien au pouvoir d'achat des ménages, CHAM, filiale d'EDF, proposera une offre de -15% sur la première année du contrat d'entretien de pompe à chaleur<sup>3</sup>.

Plus de 3 millions de ménages sont encore chauffés au fioul en France dont 1 million de ménages modestes qui sont souvent obligés de contraindre leur utilisation du chauffage. Le chauffage au fioul émet 6 tonnes de CO<sub>2</sub> par logement et par an et représente aujourd'hui une facture annuelle de plus de 1 900 € en moyenne, dont l'évolution est soumise aux fluctuations du prix du pétrole<sup>4</sup>.

Les pompes à chaleur captent l'énergie renouvelable et gratuite présente dans l'air ou le sol et restituent au logement jusqu'à quatre fois plus d'énergie que celle consommée. Leur bilan carbone est avantageux, jusqu'à 90% d'émissions de CO<sub>2</sub> en moins par rapport au fioul. Et grâce à leur grande efficacité énergétique, les pompes à chaleur permettent de réduire la facture de chauffage de 800 à 1 000 € par an par rapport à une chaudière au fioul<sup>5</sup>.

La prime « Coup de pouce » EDF, en complément de certains dispositifs d'aides publiques existants<sup>6</sup>, contribue à réduire significativement le coût d'achat et d'installation d'une pompe à chaleur pour les ménages.

Pour en bénéficier, il suffira de s'inscrire sur le site [prime-energie-edf.fr](http://prime-energie-edf.fr) avant de signer son devis de travaux et créer son dossier de travaux en rassemblant les justificatifs comme expliqué sur le site.

Grâce à l'application mobile EDF&Moi, les clients d'EDF bénéficient en plus de l'accompagnement d'EDF pour les aider à suivre, comprendre et maîtriser leur consommation d'énergie.

EDF s'inscrit dans les objectifs du gouvernement de remplacer 300 000 chaudières fioul par an d'ici à 2027. Dans ce contexte, l'électricité a un rôle majeur à jouer. L'électricité produite en France par EDF est une source d'énergie

<sup>1</sup> Offre valable en France métropolitaine continentale, dès février 2019 après publication de l'offre « Coup de pouce » EDF sur le site Internet du Ministère en charge de l'Énergie.

<sup>2</sup> Plus d'informations sur [www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2018-2020](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2018-2020)

<sup>3</sup> Offre, sous conditions, de - 15% sur la 1<sup>re</sup> année de tout contrat « Sécurité PAC » souscrit avant le 31/12/2019 (selon le tarif pratiqué par chaque agence).

<sup>4</sup> Données à date sur la base des consommations moyennes de l'enquête publique PHEBUS, des prix du fioul d'octobre 2018, de la base publique PEGASE et des facteurs d'émissions de la base Carbone ADEME.

<sup>5</sup> Données à date, sur la base des consommations moyennes de l'enquête publique PHEBUS, des prix des énergies d'octobre 2018, de la base publique PEGASE et des facteurs d'émissions de la base Carbone ADEME ainsi que des hypothèses de rendement moyens annuels de 70 % pour la chaudière fioul et 300 % pour la PAC.

<sup>6</sup> En particulier, Crédit d'impôt transition énergétique (CITE), Taux de TVA réduit à 5,5%, Prêt à taux zéro et dispositif Habiter Mieux Agilité de l'Agence Nationale de l'Habitat pour les ménages éligibles.

très faiblement émettrice de CO2 grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables, ce qui en fait un levier majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique.

***Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](https://medias.edf.com)***

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

---

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08  
Capital de 1 463 719 402 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

## CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37